

**Paragraphe 23 du premier alinéa de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels : Contrats de formation**

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants prévus
CÉGEP André-Laurendeau	20 345 \$	Formation en ligne prépayée pour 2021-2022 – LAC provincial	2021-07-19	Virtuel	336